



Travaux préventifs de Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI)

Débroussaillage des bandes débroussaillées de sécurité

Travaux sur les infrastructures

Fonds Européen agricole Pour le Développement Rural (FEADER)

dans le cadre du dispositif d'aide « 8.3.1 Défense de la Forêt Contre l'Incendie » Tranche 2016 du Programme de Développement Rural régional 2014-2020

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière (SMDVF)

3511 route des Vignères, 84250 Le Thor

Description de l'opération :

Les travaux proposés concernent le débroussaillage de coupures de combustible et des travaux sur les infrastructures de DFCI. Ils sont répartis entre l'ensemble des ouvrages de DFCI du département de Vaucluse, selon la cartographie et les niveaux de priorité définis au PDPFCI (Plan départemental de protection des forêts contre l'incendie), document cadre validé par l'arrêté préfectoral du 26 novembre 2015.

Les travaux de débroussaillage de coupures de combustible représente 371,65 hectares de bandes débroussaillées de sécurité et de coupures surfaciques, dans les massifs des collines de basse Durance, de Bollène-Uchaux, des Dentelles de Montmirail, du Grand Luberon, des Monts de Vaucluse, du Petit Luberon et du Ventoux.

Les travaux sur les infrastructures concernent la réalisation de 18 165 ml de travaux de réfection de pistes DFCI, la fourniture et mise en place de 40 barrières avec leur signalisation, l'entretien de 220 citernes et la signalisation des pistes DFCI.

Le but de ce programme est de concourir à une utilisation optimale des ouvrages DFCI en cas de sinistre, en limitant la végétation combustible située à leurs abords. Les communes concernées sont Bollène, Crestet, Gigondas, Faucon, Flassan, Gignac, La Roque-sur-Pernes, Le Beaucet, L'Isle-sur-la-Sorgue, Lourmarin, Mérindol, Mornas, Peypin-d'Aigues, Piolenc, Rustrel, Saint Saturnin-lès-Apt, Saumane-de-Vaucluse, Séguret, Sérignan-du-Comtat, Uchaux, Vaison-la-Romaine, Velleron, Venasque, Villes-sur-Auzon et Vitrolles-en-Luberon.

Coupures de combustible :

Montant H.T. du programme de travaux : 832 867,65€

Financement :

- FEADER : 155 132,52€
- Etat : 55 949,80€
- Conseil régional PACA : 129 433,53€
- Conseil Départemental de Vaucluse : 325 778,27€
- Autofinancement : 166 573,53€

Travaux sur les infrastructures :

Montant H.T. du programme de travaux : 240 882,35€

Financement :

- FEADER : 44 867,48€
- Etat : 20 863,39€
- Conseil régional PACA : 32 753,27€
- Conseil Départemental de Vaucluse : 94 221,73€
- Autofinancement : 48 176,48€



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

L'Europe investit dans les zones rurales

